

se être mieux servie qu'ailleurs. Elle en emporte une certaine impression de la manière dont elle a été reçue et cette impression l'engage à revenir à ce même magasin quand elle a besoin de nouveau des marchandises qui y sont vendues.

#### DE LA MANIÈRE D'APPROCHER UN CLIENT

Un homme qui entre dans une maison d'affaires et entame la conversation en demandant à son client s'il est occupé, viole tous les principes de l'art du vendeur. L'effet nuisible de cette entrée en matière git dans la conclusion que l'homme d'affaires en tirera invariablement. Demander à l'acheteur s'il est occupé signifie que vous êtes parfaitement disposé à attendre qu'il ait un moment de libre, avant que vous ne commenciez à parler de ce que vous avez à vendre. Le client en conclut que ce que vous allez lui proposer n'est pas d'une très grande importance, et que vous pouvez très bien attendre qu'il ait le temps de vous écouter à loisir. L'homme d'affaires, à notre époque a, du matin au soir, des devoirs qui lui prennent tout son temps, et, quand on lui demande s'il est occupé ou non, cette question doit lui sembler absurde à l'extrême. Le vendeur expérimenté commet rarement cette erreur; mais pour les jeunes vendeurs ayant moins d'expérience, il semble que ce soit le moyen le plus logique d'entrer en conversation. Personne ne voudrait donner des conseils à un vendeur expérimenté sur ce qu'il doit dire en entrant dans une place d'affaires; mais il n'est pas hors de propos de dire à l'homme qui fait son apprentissage du métier de vendeur que son attitude envers son client devrait être celle d'un homme occupé s'adressant à un autre homme occupé pour lui parler d'une chose assez importante pour qu'elle vaille la peine pour le moment l'attention des deux parties.

#### LE RIZ AMERICAIN

(Suite).

Il y a un avenir très brillant pour la culture du riz aux Philippines, où d'immenses espaces sont disponibles pour l'industrie agricole. De grandes quantités de riz sont déjà produites dans l'île de Luzon; mais elles ne suffisent pas à l'alimentation de la population, il faut importer annuellement dans l'archipel 150,000,000 de livres de riz. C'est l'aliment le moins cher et le plus commun des peuples orientaux, et ce qu'il faut aux Philippines, c'est la même application à la culture du riz des méthodes modernes qui ont si bien réussi dans la Louisiane. La prééminence dans la culture du riz dont la Caroline du Sud a joui pendant

deux cents ans est due principalement au soin qui a été apporté au choix des graines de semence. Le riz "gold seed", renommé à juste titre pour sa qualité et son fort rendement, occupe la première place sur le marché parmi tous les riz de l'univers. Sur la côte de l'Atlantique, il a remplacé le riz blanc qui y était généralement cultivé autrefois.

Malheureusement, les caprices des consommateurs influent beaucoup sur le riz. On veut un riz bien glacé et, pour l'obtenir, on en enlève la partie la plus nourrissante par le procédé du polissage qui fait disparaître presque toute la matière grasse du grain. Il y a plus de 7 lbs. de matière grasse dans 100 lbs. de riz non poli, tandis que, dans 100 lbs. de riz poli, il n'y a qu'une demi-livre de matière grasse. Le riz non poli a une valeur nutritive presque double de celle du riz poli. Le goût du grain se trouve pour la plus grande partie dans la matière grasse, qui est enlevée par le polissage. Il n'est pas surprenant que les voyageurs américains louent le riz qu'ils mangent à l'étranger, disant qu'il est supérieur à ce lui de leur pays. Le polissage, qui donne au riz son brillant, se fait en frottant les grains contre des morceaux de peau de caribou ou de mouton tannée et travaillée de manière à lui donner beaucoup de souplesse.

L'analyse montre que cent livres de riz contiennent 87 1-2 livres de matière nutritive, dont 79 1-2 livres sont de l'amidon et du sucre et près de 7 1-2 livres sont de la protéine qui contribue à faire les muscles et le sang. Le riz contient un peu plus de matière nutritive que le blé, mais moins de protéine. Ce déficit

est compensé dans les pays chauds, où le riz entre pour une si grande partie dans la nourriture du peuple, par la consommation de haricots et autres légumes du même genre, qui remplacent la viande. Dans les pays producteurs de riz, cette céréale est employée comme un succédané de la pomme de terre et du pain de blé. Elle constitue le principal mets de tous les repas en Orient.

On mange d'habitude le riz avec un peu de poisson en guise d'assaisonnement. Dans les familles aisées, on emploie comme condiments avec le riz du gingembre conservé, des fèves, des gâteaux d'orge et des douceurs. Dans les districts producteurs de riz des Etats-Unis, le riz tient lieu de la pomme de terre en Irlande. Les dyspeptiques obtiennent un grand soulagement à leur maladie, quand ils remplacent dans leur régime d'alimentation la pomme de terre par le riz. Le riz bouilli se digère dans une heure; mais il faudrait que le riz soit vieux de trois ans au moins avant d'être employé comme aliment.

Le riz forme l'alimentation principale de la moitié de la population du globe. Là où une population dense dépend pour sa vie d'une récolte annuelle et où une diminution de l'approvisionnement résulterait en famine, le riz a été choisi comme nourriture ordinaire, quand le climat le permet. Dans de telles conditions, la certitude de la récolte est de première importance, et la récolte du riz est moins sujette à faire défaut que celle de toute autre céréale. La population de la Chine est estimée à 402,000,000 d'habitants; celle des possessions britanniques en Asie, à 291,000,000; celle du Japon, à

## LE NORD-OUEST CANADIEN.

### Règlements concernant les Homesteads

Toute section de nombre pair des terres du Dominion, dans l'Ouest du Canada, excepté 8 et 26, non réservée pour les homesteads ou réservée pour fournir des lots à bois pour les colons ou dans tout autre but, pourra être prise comme homestead par tout chef de famille ou par tout individu mâle âgé de plus de dix-huit ans, jusqu'à une étendue de un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

**Entrée :** L'entrée doit être faite personnellement, au bureau local des Terres, pour le district où se trouve le terrain à prendre. \$10.00 seront chargés pour cette entrée.

**Devoirs du Colon :** Un colon auquel on accorde une entrée pour un homestead, est obligé, par l'Acte des Terres du Dominion et ses amendements, de remplir les conditions s'y rapportant, de l'une des manières suivantes :

(1) Résider au moins six mois sur le homestead et la mise en culture de celui-ci, chaque année, pendant trois ans. La coutume est d'exiger qu'un colon mette quinze acres en culture; mais s'il le préfère, il peut remplacer cela par du bétail. Vingt têtes de bétail étant sa propriété réelle, avec des constructions pour les abriter, seront acceptées au lieu de la culture.

(2) Si le père (ou la mère, au cas où le père serait mort) ou toute personne qui est éligible pour faire une entrée de homestead, d'après la teneur de cet acte, réside sur une ferme dans le voisinage du terrain pris comme homestead par la dite personne, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, peuvent être satisfaites par toute personne résidant avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a sa résidence permanente sur la ferme qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte, quant à la résidence, peuvent être satisfaites par toute personne résidant avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a sa résidence permanente sur la ferme qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte, quant à la résidence, peuvent être satisfaites par le fait de résidence sur la dite ferme.

**La Demande de Lettres Patentes** devra être faite au bout de trois ans à l'agent local, au sous-agent ou à l'inspecteur des homesteads. Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, par écrit, au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

**Renseignements :** Les immigrants nouvellement arrivés recevront au bureau de l'Immigration, à Winnipeg, ou dans tout Bureau des Terres du Dominion, dans l'Ouest du Canada, des renseignements concernant les terres libres ou, des officiers en charge, avis et assistance gratuits pour obtenir les terres qui leur conviennent.

W. W. CORY, Député Ministre de l'Intérieur.